



**SECTION**  
**DE L'**  
**INDRE**  
**ET LOIRE**

**SECTION F.O.-DGFIP 37**

DDFIP INDRE ET LOIRE  
94 Boulevard Béranger  
37 032 TOURS CEDEX 1  
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : [fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

## **Compte rendu de la réunion du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail d'Indre et Loire du 13 mai 2016**

### **Ordre du Jour :**

- 1/ Actualité du de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST)
- 2/ Actualité du médecin de prévention
- 3/ Aménagement des structures du réseau - pour avis
  - Pôle Évaluation des Locaux Professionnels ((PELP)
  - Pôle Topographique de la Gestion Cadastrale (PTGC)
  - Pôle départemental des contrôles sur pièces (PDCSP)
- 4/ Fusion des secteurs de CHINON
- 5/ Maison de l'État de Loches
- 6/ Point relatif à l'attribution des écrans 22 pouces
- 7/ Crédits alloués et actions inscrites au budget CHS-CT 2016 (3ème décision)
- 8/ Compte rendu d'évaluation des exercices d'évacuation (s'il y a lieu)
- 9/ Questions diverses

**\*\*\*\*\***

### **1/ Actualité du de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST)**

Trois visites de sites ont été effectuées en 2015 : Bd Béranger et Amboise (trésorerie et SIP-SIE)

Organisation d'une formation au profit :

- des membres du CHS-CT (37 et 41) du 13 au 15 juin 2016 à BLOIS animée par le Dr CABROL-DIFFLOTH, médecin de prévention (du 41) et M. REGENT, ergonomiste des MEF.
- du gestionnaire de site (date à déterminer)

### **2/ Actualité du médecin de prévention**

Étude en cours pour un aménagement de poste (bureau et fauteuil) à la trésorerie de Tours municipale.

Une note doit être publiée pour modifier l'organisation des trousseaux de premiers soins qui sera gérée par la Direction locale

Le local "régies" situé au Bd Béranger a fait l'objet d'une évaluation du bruit (lors du comptage mécanique de la réception des pièces de monnaie). La personne, recevant les régisseurs, sera équipée d'une protection individuelle de type casque et/ou bouchons d'oreilles selon son choix.

Une sensibilisation de l'utilisation de ces matériels sera effectuée par le médecin de prévention (qui permettra l'économie d'un intervenant extérieur).

### **3/ Aménagement des structures du réseau**

- Pôle Évaluation des Locaux Professionnels ((PELP)

Rappel : Le périmètre d'intervention du PELP concernant la gestion des locaux professionnels regroupera celle des CDIF de TOURS, LOCHES et CHINON.

La création du PELC induit le transfert de 2 emplois (B) et sera placé sous l'autorité du responsable du PTGC

Le protocole est en cours de rédaction.

**Vote CONTRE** de Solidaires, CGT et FO-Dgfp

- Pôle Topographique de Gestion Cadatrale (PTGC)

Rappel : Structure intégrée au CDIF de TOURS sous l'autorité du responsable du CDIF.

La création du PTGC induit le transfert de l'emploi de catégorie A du CDIF de LOCHES.

Un problème d'archivage est posé, la logistique est saisie du sujet pour un projet de numérisation de l'historique des plans au niveau départemental.

**Vote CONTRE** de Solidaires, CGT et FO-Dgfp

- Pôle départemental des contrôles sur pièces (PDCSP)

Rappel : Le périmètre global du PDCSP regroupera celui des CSP de LOCHES, CHINON, AMBOISE et TOURS.

La Direction souhaite insuffler plus de cohérence et d'homogénéité dans l'exécution des contrôles et de bénéficier d'une vision départementale pour d'avantage les « cibler ».

**Vote CONTRE** de Solidaires et FO-Dgfp et **ABSTENTION** de la CGT

### **4/ Fusion des secteurs de Chinon**

Création d'un secteur unique en regroupant en 1 seul secteur de l'ensemble des 5 agents et des 2 contrôleurs dans le bureau du secteur Balzac.

La cellule recouvrement bascule dans le bureau du secteur Rabelais et l'installation de l'Ordoc contentieux s'installe à la place du secteur recouvrement.

Le projet a été finalisé avant la campagne IR avec l'accord du personnel.

### **5/ Maison de l'État de Loches**

La création d'une « maison de l'État » dans les actuels locaux des Finances Publiques de LOCHES permettra aux services de la Sous Préfecture d'emménager début 2017.

Elle occupera des surfaces au rez-de chaussée (167 m<sup>2</sup>), au 1<sup>er</sup> étage (48 m<sup>2</sup>) ainsi qu'au sous-sol.

Une convention d'utilisation sera rédigée par France Domaine et une seconde d'ordre budgétaire le sera par le service logistique (pour la répartition des frais de fonctionnement).

En outre, un règlement intérieur de sécurité (protection incendie et des personnes et des biens) sera élaboré.

Les horaires d'ouverture au public de la sous-préfecture seront calqués sur ceux de nos services.

La sous-préfecture est le maître d'ouvrage des travaux à réaliser ; un plan de prévention sera élaboré pendant les travaux et les risques seront répertoriés. Une réunion d'information sera organisée avec l'ensemble du personnel du site.

## **6/ Point relatif à l'attribution des écrans 22 pouces**

Les écrans ont été attribués suite aux besoins recensés. Il en reste 11 en stock pour remplacer ceux qui deviendraient hors service.

Pour l'attribution des doubles écrans, le pôle ergonome a fait une étude en février 2015. Il doit émettre des recommandations pour l'utilisation de ce support.

## **7/ Crédits alloués et actions inscrites au budget CHS-CT 2016 (3ème décision)**

- Installation de stores « bannette » au Bd Béranger (face ouest) : 2 étages financés par le CHS-CT (8212 €) ; le troisième sera financé sur le budget de la DDFIP37

- Pupitres de saisies
- Rehausseurs d'écrans
- Fauteuils de travail
- Aménagement de poste (bureau et fauteuil) à TPM.

Suite aux décisions prises ce jour et depuis le début 2016, les crédits disponibles s'élèvent à 6127 €.

## **8/ Compte rendu d'évaluation des exercices d'évacuation (s'il y a lieu)**

Il n'y a pas eu d'exercice.

Rappel : Il est obligatoire d'effectuer un exercice d'évacuation par semestre quand l'effectif du site > 50 personnes.

Par ailleurs, une information est nécessaire quant à l'utilisation de l'escalier de secours au Champ Girault en cas d'alerte.

## **9/ Questions diverses**

Il sera demandé à un artisan d'intervenir sur la partie défectueuse du parking de CHINON (DUERP-PAP).

La fiche de signalement ne sera pas mise sur la page d'accueil d'Ulysse 37 mais chaque collègue pourra, si besoin, la trouver en suivant le chemin suivant : « LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL- Les risques psychosociaux-[Fiche de signalement DDFIP 37](#) »

Une séance de présentation de cette fiche et de son utilisation sera organisée au profit des nouveaux arrivants.

La prochaine réunion du Comité sera le 29 juin 2016

Votre représentant **F.O.-DGFIP** : MEUNIER Christophe